

Dissertation philosophique

Titulaire

Martha BEULLENS (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

PHIL-D102

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Dissertation : après quelques leçons d'introduction consacrées à l'écriture et à l'argumentation philosophiques, le séminaire comporte, dans une première phase (premier quadrimestre), des exercices de compréhension de sujets, de construction de textes à partir de plans et de formulation de propositions argumentatives. Dans une seconde phase (deuxième quadrimestre), le séminaire consiste à rédiger trois dissertations d'exercice (la première dans le cadre de l'évaluation partielle de janvier, les deux autres durant la période de cours) ; ces travaux, qui font l'objet d'une note, sont ensuite examinés au cours.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Apprentissage de base du traitement écrit des questions philosophiques.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requis

Maîtrise du français écrit (orthographe, syntaxe, rédaction, formulation de raisonnements, organisation des idées).

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cf. supra. En outre, les étudiants qui n'en sont pas dispensés suivent les modules du CMU (Centre de Méthodologie Universitaire) qui leur sont spécifiquement destinés.

Contribution au profil d'enseignement

Enseignement orienté vers la pratique de l'écriture philosophique, en complément des cours théoriques.

Références, bibliographie et lectures recommandées

La liste bibliographique complète est postée sur l'université virtuelle. Principales lectures recommandées :

PERELMAN Chaïm, *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, 2000

CHOLET Philippe, FOLSCHÉID Daniel et WUNENBURGER Jean-Jacques, *Méthodologie philosophique*, Paris, PUF, 1998

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

tlenain@ulb.ac.be - permanence le lundi, NA4.208 (horaire : voir affiche sur la porte du bureau).

Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Ce qui est évalué : correction de la langue écrite, capacité à développer clairement et de manière argumentée un sujet philosophique, respect des consignes de présentation.

Partie "Dissertation"

Au cours du deuxième quadrimestre ont lieu trois dissertations d'exercice faisant l'objet d'une note (la première dans le cadre de l'évaluation partielle de janvier, les deux autres durant la période de cours). Elles traitent d'un thème annoncé deux semaines à l'avance ; un dossier de textes que les étudiants travaillent par eux-mêmes pour se préparer à réfléchir sur le thème, leur est fourni. Le sujet de la dissertation (en rapport direct avec le thème) est communiqué lors de la séance d'exercice, qui a lieu en auditoire.

L'examen consiste en une dissertation rédigée en auditoire

Pour toutes les dissertations, les étudiants peuvent se munir de deux dictionnaires au choix (par exemple un dictionnaire du français et un dictionnaire de termes philosophiques), à l'exclusion de tout autre document. Ils disposent de 3 heures pour les exercices et de 4 heures pour l'examen (ampleur des travaux : 4 pages de papier ministre).

Test CMU

Un test dispensatoire est organisé en début d'année pour évaluer les compétences rédactionnelles des étudiants. Ceux qui ne réussissent pas ce test doivent participer aux modules complémentaires organisés par le CMU, à l'issue desquels un nouveau test est organisé, faisant l'objet d'une note sur 5 qui s'ajoute à la note globale des trois dissertations d'exercice du second quadrimestre.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Première session

Moyenne des 3 dissertations d'exercice (/20) + note CMU (/5) : 1/2 de la note globale (l'ensemble des notes étant ramené de /25 à /20). Dissertation d'examen (/20) : 1/2 de la note globale.

Seconde session

Les étudiants ayant obtenu moins de 10/20 comme note globale de juin doivent représenter l'examen. Il n'est plus tenu compte de la note obtenue aux dissertations d'exercice.

Dissertation d'examen (/20) : 100% de la note finale.

NB. En cas de plagiat avéré dans l'une ou l'autre partie, la note globale de première ou de deuxième session sera de zéro pour l'ensemble du cours, sans exclure une sanction disciplinaire.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Autre(s) langue(s) d'évaluation éventuelle(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

BA-PPHIL | Bachelier en philosophie | bloc 1

